



# Libre Pensée de la Creuse

Boîte postale n°158 – 23004 GUÉRET CEDEX  
courriel : [libre.pensee.creuse@wanadoo.fr](mailto:libre.pensee.creuse@wanadoo.fr)  
Membre de la Fédération Nationale de la Libre Pensée (FNLP).  
Portail internet sur : <http://federations.fnlp.fr/>

**Bulletin des libres penseurs de la Creuse— mai 2018**

## Premier Président de la République à la conférence des évêques de France

BENOÎT XVI RÉCLAME UNE LAÏCITÉ FRANÇAISE MOINS "RIGIDE"



On lira dans les pages de ce bulletin comment certains maires de nos communes semblent méconnaître ce qu'est la laïcité et les obligations qu'elle leur impose

Comment s'en étonner quand on voit le Président de la République lui-même franchir ostensiblement le pas, pour la première fois de manière claire et officielle, de reconstituer le lien politique entre l'Eglise et l'Etat qui avait été rompu par la loi de Séparation de 1905, lien auquel l'Eglise catholique n'a jamais renoncé, et qu'ont rêvé de reconstituer, même après la France de Vichy, bien des hommes politiques au service de la réaction.

On peut lire sur le site de la Fédération Nationale de la Libre Pensée son communiqué du 10 avril 2018 sur la participation d'Emmanuel Macron à la Conférence des évêques de France au collège des Bernardins à Paris le 9 avril dernier. On y lira les propos échangés officiellement, et les véritables raisons de cette politique, là où l'on nous parle d'un vent de modernité qui obligerait tout un chacun à une soit disant « ouverture d'esprit ».

En réalité ce que Macron appelle la « modernité » se résume à sa volonté d'imposer une pensée unique à toute la nation : l'assujettissement de toute la société à la banque et au capitalisme (corporatisme). C'est le sens de toutes les contre réformes qu'il veut imposer. Devant les grèves massives qui se sont développées ces derniers temps dans tous les secteurs contre ces contre-réformes,

Macron fait appel à l'alliée de la réaction qu'est encore et toujours l'Eglise catholique avec son syndicat « moderne » la CFDT, en réalité vieux suppo du corporatisme.



« Il est désormais clair qu'un mauvais coup se prépare contre la Loi de 1905. Le mérite du discours des Bernardins aura été de mettre le mouvement laïque en alerte.

**Nous appelons les laïques à se préparer à l'action pour défendre la loi de 1905.**

\*\*\*

Soutenez la Libre Pensée en y adhérant ou en versant un don pour préparer l'action !»

(lu dans le communiqué FNLP du 12 avril)

# Comment quelques maires creusois voient la laïcité...

Le journal « La Montagne » du 27 février 2018 (page 13) nous informait, sous le titre, « Le nouvel évêque de Limoges est venu à la rencontre des élus locaux et des fidèles » que ce dernier Pierre Antoine Bozo a rencontré lors d'une réunion publique en mairie de Faux la Montagne, organisée par le conseil pastoral de la paroisse, les fidèles et les élus locaux (dont 3 maires) des communes de Rempnat, Nedde, Beaumont du Lac, La Villedieu et Faux La Montagne ».

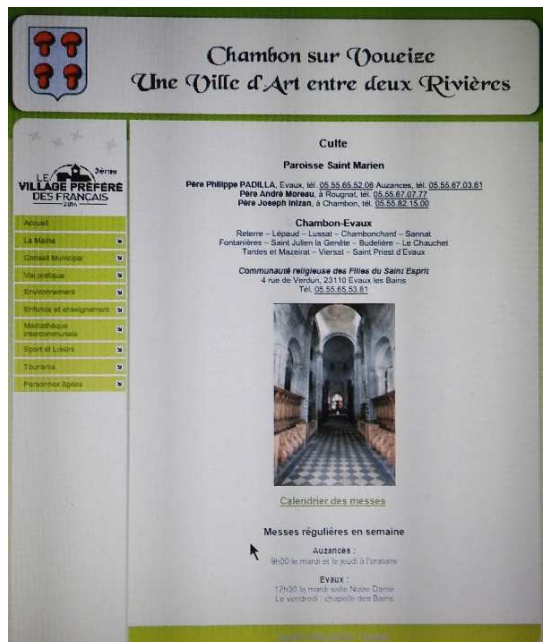
Que l'évêque de Limoges aille à la rencontre des catholiques du secteur ne nous choque pas puisque ça fait partie des attributions de sa fonction mais qu'il y soit aidé et reçu en qualité par les élus locaux intervenant également en qualité et publiquement est sans aucun doute contraire à la loi de Séparation de 1905 au nom de laquelle les représentants de la République ne peuvent reconnaître aucun culte. Les élus

locaux auraient pu, en tant que citoyens et à titre privé, participer à une réunion diocésaine mais le faire dans les condi-

Comment des maires de petites communes peuvent ils ne pas trébucher sur la question de la laïcité quand E. MACRON s'engage dans des pratiques qui lui sont contraires ?

tions révélées par la Montagne est d'une tout autre nature et constitue une violation de la laïcité. C'est ce que nous avons tenté d'expliquer dans une lettre de la LP23 aux 5 maires concernés. Un échange épistolaire est en cours. Nous remercions les maires qui ont répondu mais sommes surpris de leurs réponses qui prouvent une totale ignorance de ce qu'est la laïcité. Pire, Ils jugent déplacé notre initiative, adoptent un ton délibérément ironique pour l'évoquer, refusant le débat alors qu'ils le mènent publiquement avec l'évêque. L'un d'eux serait prêt à recevoir de la même manière les représentants de n'importe quelle religion ou secte pour discuter de sa politique locale, confondant ainsi communautarisme et laïcité. Ils se disent injustement accusés par nous puisqu'il serait notoire qu'ils ne sont pas chrétiens (confondant par exemple athéisme et laïcité), ou encore qu'ont été autorisés, dans l'église rénovée par la commune, divers spectacles y compris de tango, propres à fâcher les bigotes. Pire encore on trouve « *Ma conception de la laïcité est inclusive et non exclusive* » comme si un maire pouvait selon sa propre définition plus ou moins fantaisiste de la laïcité, faire ce que bon lui semble ! Pour l'un de ces édiles, « *La notion de sphère « publique » et « sphère privée » est une simple vue de l'esprit* ». alors qu'il s'agit là du cœur de la loi de 1905 qui fait de la religion une affaire privée et qui impose à l'état la plus stricte neutralité pour garantir la pleine liberté de conscience à tous les citoyens et la paix civile dans la nation. Il n'est pas inutile de rappeler que dans son article 2 la dite loi stipule que l'état de reconnaît ni ne salarie aucun culte.

Quand au maire de Chambon-sur-Voueize, qui prend la responsabilité d'afficher, sur le site officiel de la mairie, une page entière consacrée à l'organisation des cultes, (photo ci-contre) il n'a tout simplement pas daigné répondre à notre courrier ! (site Chambon/vie pratique/culte)





## Conférence de presse le 3 avril dans la maison de la Libre Pensée à Limoges .

Le Conseil d'Administration d'Entraide et Solidarité (E&S) avait convoqué une **conférence de presse le 3 avril, rue Champlain à Limoges**, dans la maison de la Libre Pensée et y avait invité les représentants des associations, hébergées dans ses locaux, par convention avec E&S ainsi que des fédérations de la Libre Pensée de Creuse, Corrèze et Dordogne et de la Fédération nationale de la Libre Pensée (FNLP). Parmi les médias invités, seul un journaliste de l'Echo de Haute-Vienne était présent.

Roger Lepeix et Christian Eyschen ont rappelé qu'E&S est l'association de solidarité des libres penseurs adhérents à la FNLP. On ne peut pas être adhérent d'E&S sans être adhérent de la FNLP. E&S a été créée au départ dans les années 50 pour gérer une maison de retraite laïque pour les libres penseurs. E&S est habilitée à recevoir des dons et legs. Les legs immobiliers ne doivent être acceptés que si E&S en a une utilisation directe dans le cas contraire ils doivent être vendus (a). Cette maison, rue Champlain, a été léguée à E&S en 1997 mais avec une clause d'interdiction de vente jusqu'en 2017 (b), legs accepté à l'époque et ce fut « une erreur de nos aînés », précisait C. Eyschen, puisque les conditions (a) et (b) n'ont pu être remplies pendant plusieurs années dans une contradiction créant un imbroglio juridique jusqu'ici non résolu. Dans l'assistance étaient notamment présents des représentants du secours populaire, du planning familial, d'Ataneo Républicano. Ceux-ci ont redit leur souhait de poursuivre leur collaboration avec E&S et de continuer à bénéficier de l'usage gratuit de locaux dans la maison de la Libre Pensée. Un débat fraternel a été mené qui a permis à la satisfaction de tous de lever les obstacles et de pérenniser le dispositif en place.



## Réhabilitation des 639 fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914-1918, dernières nouvelles du projet de monument pour leur rendre hommage

Le projet retenu pour le monument de Chauny dans l'Aisne est celui de Frédéric Thibault. Ce sera un monument en pierre qui présente plusieurs soldats au moment où on va les fusiller. Sur la dernière esquisse présentée, on voit quatre condamnés debout ainsi qu'un autre allongé. Une série de poteaux rappelle qu'il y a 639 fusillés recensés. Le sculpteur compte travailler particulièrement les visages afin d'exprimer des sentiments différents. Comme dans les nécropoles nationales, une borne comportera une niche où seront placés un livre avec les noms des 639 fusillés et un livre d'or.

Un emplacement est choisi dans le parc de la ville de Chauny.

**L'inauguration est envisagée pour le dimanche 7 avril 2019** qui correspond au centenaire du grand hommage populaire rendu à Jean Jaurès.

Toutes les étapes de l'étude et de la réalisation du monument seront filmées pour en faire une vidéo qui témoignera de l'histoire de ce monument.

L'association en charge du projet (A.E.M.H.F.E) a récolté à ce jour environ 50 000 euros (la moitié de ce qui est nécessaire). Un « financement participatif » a également été lancé, à l'adresse : <https://www.helloasso.com/associations/association-pour-l-erection-d-un-monument-en-hommage-aux-fusilles-pour-l-exemple/formulaires/1>



Les familles des fusillés se mobilisent, elles aussi : 30 d'entre elles, représentées par 59 descendants appellent à ériger le monument.

Participent aussi à cette collecte les fédérations de la Libre Pensée, le comité Gentioux, les associations des amis des monuments pacifistes, l'association Cattenières-Animation-Patrimoine, l'A.R.A.C, le Mouvement de la Paix, l'U.P.F., l'A.D.M.D., des militants de la L.D.H., de la Ligue de l'Enseignement, de la C.N.T., de la F.O.L.

**Sur cette lancée, continuons la campagne financière pour que le monument puisse être érigé,  
pour qu'un hommage solennel soit rendu aux fusillés.**

\*\*\*\*\*

envoyer tout don à A.E.M.H.F.E. 49 rue Quentin Barré 02100 ST QUENTIN  
Pour tout renseignement : [nicole.aurigny@orange.fr](mailto:nicole.aurigny@orange.fr)

## CONFERENCE : « La Libre Pensée contre la pensée unique »

### Conférence-débat



de la  
**Libre Pensée  
de la Creuse**  
Présentée par  
**Guy Pradeau**

**jeudi**  
**7 juin à 20H**  
**NOTH**

« Pourquoi une conférence sur ce thème ? Eh bien, force est de constater que dans notre monde il existe de plus en plus de dominations idéologiques autoritaires qui promeuvent certains choix de société comme seuls légitimes. La pensée unique est un dogme, une affirmation considérée comme fondamentale, incontestable, formulée par une autorité politique ou religieuse. Or, la Libre Pensée qui est par principe et par intention laïque démocratique, sociale et pacifiste se réclame de la raison et de la science et n'apporte aucun dogme ; elle vise au contraire à développer chez tous les hommes l'esprit de libre examen et de tolérance. La lutte contre la pensée unique, contre les problématiques de l'obscurantisme et le retour du religieux sous sa forme de "prêt-à-penser" constitue un axe majeur des combats de la Libre Pensée, combats essentiels pour l'avenir de l'humanité. »  
(Guy Pradeau)



## BANQUET contre les interdits religieux : communiqué de presse

**Le banquet  
du vendredi dit Saint »,  
du 30 mars organisé par la  
Fédération de la Creuse de  
la Libre Pensée  
à Aubusson  
au restaurant  
« Le Lion d'Or »,  
a rassemblé dix huit  
convives autour de la  
traditionnelle tête de veau  
sauce grébiche.**

Au-delà du folklore, ce qui est en jeu dans ce rituel gastronomique c'est la défense de notre liberté de conscience au regard de la volonté des églises monothéistes d'imposer leurs dogmes, notamment leurs interdits, à toute la société en dépit de la loi instaurant la laïcité. La laïcité c'est la liberté de croire mais aussi de ne pas croire dans un contexte où la religion doit rester une affaire privée. Ceci étant rappelé la soirée fut joyeuse et bruyante autour de préparations culinaires savoureuses et de vin capiteux, la fermeté sur les principes républicains n'empêchant pas le goût pour les bonnes choses de la vie. (Régis Parayre, 31 mars 2018)



### Bulletin d'adhésion à la Fédération de la Creuse de la Libre Pensée

Nom, Prénom : ..... Adresse mail : .....

Tel : ..... Adresse postale : .....

(\*) Adhésion annuelle à la fédération LP 23 seule : **58 € (\*\*)** (\*) soutien éventuel : ..... €

(\*) Adhésion à LP 23 + abonnement à « La Raison » **13 € (au lieu de 25 €) = 71 €** (+ si soutien)

(\*) Adhésion à LP 23 + abonnement à « Idée Libre » **15 € (au lieu de 18 €) = 73 €** (+ si soutien)

(\*) Adhésion à LP 23 + abonnement aux 2 revues : **86 €** (+ si soutien)

Je joins un chèque de : .....€ à l'ordre de : **Libre Pensée Creuse.**

Bulletin et chèque à adresser à : **Libre Pensée, Fédération de la Creuse, Boite postale n°158 – 23004 GUERET CEDEX**

(\*) entourer mention utile.

(\*\*) Contient la cotisation annuelle de 50 € à la Fédération Nationale de la Libre Pensée à laquelle est affiliée LP23 + la cotisation annuelle de 3,50 € à « Entraide & Solidarité » (association nationale, crée par la LP et en même temps qu'elle, dont l'objectif est d'apporter une aide aux libres penseurs en difficulté) + 4,50 € annuel pour LP23.